

LES MONUMENTS HISTORIQUES, 1 vol. in-8°,
par Ernest PARISET, docteur en droit.

Bien que ce volume ne sorte pas des presses lyonnaises, il appartient à la bibliographie lyonnaise : c'est l'œuvre, en effet, d'un jeune docteur en droit, élève de la Faculté de Lyon. D'ailleurs, il a un intérêt général, car son but est d'enseigner à tous ceux qui aiment nos vieux monuments, archéologues, artistes, amis de l'histoire, les moyens de les protéger. Nous devons donc, à bien des titres, lui souhaiter la bienvenue.

La loi de 1887 pour la conservation des monuments historiques est peu connue. Beaucoup de personnes qui voient avec peine la destruction et la mutilation de nos richesses nationales, ignorent que maintenant des armes très efficaces sont entre les mains de l'administration pour empêcher ce cruel vandalisme. M. Ernest Pariset, adepte passionné de l'archéologie, a voulu vulgariser la loi, et, adressant un appel à toutes les bonnes volontés, montrer comment désormais il est possible de protéger et de sauvegarder toutes les œuvres qui ont un intérêt pour l'art, l'histoire, la civilisation.

L'auteur examine les difficultés qui peuvent naître d'un manque de clarté dans certains articles de la loi ; il signale les lacunes ; et, comme il n'y a pas encore de jurisprudence établie, il expose, d'après les anciens arrêts, les solutions qui lui semblent équitables.

Les sources où des renseignements peuvent être puisés sont soigneusement indiquées ; et chacun peut contrôler avec quel soin les recherches ont été faites, avec quelle exactitude ont été relevées toutes les notions que fournissent soit l'état antérieur de la législation en France, soit les lois étrangères.

C'est donc un livre utile et un livre bien fait. Nous en félicitons M. Ernest Pariset. Ajoutons que le style châtié, et souvent élégant, en rend la lecture facile ; en même temps que les détails historiques et artistiques ôtent au sujet ce qu'il aurait d'aride et de trop spécial, s'il était purement juridique, c'est un livre qui sera consulté avec fruit par les érudits et par les gens du monde.